

Bulletin

Le mot de la présidente

Chères amies, chers amis,

Une fois encore, nous nous rencontrons par le biais de ce bulletin, qui est un des outils dont la Commission permanente dispose pour communiquer entre nous.

Nous vivons des temps difficiles marqués par l'incertitude, que ce soit au niveau national ou international. C'est dans ces moments-là que le Mouvement doit être uni dans l'action et démontrer qu'il est capable de remplir sa mission et de répondre de manière efficace et efficiente à des besoins humanitaires croissants.

Je ne saurais manquer de rendre hommage, dans ces lignes, aux milliers de personnes qui souffrent des conséquences des catastrophes et des conflits dans différentes régions du monde où ces conséquences sont de plus en plus éprouvantes pour la population civile.

Je tiens à exprimer tout particulièrement l'admiration et le soutien de la Commission permanente aux volontaires et aux employés de toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, par leur travail, sont des modèles de dévouement et de résilience.

Au cours de la dernière semaine de juin, les membres de la Commission permanente se sont réunis à Genève pour traiter différentes questions importantes qui ont et auront un impact significatif sur le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour l'essentiel, nous avons travaillé à la gestion et à l'organisation des prochaines réunions statutaires, la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024. Nous avons accueilli Son Excellence l'Ambassadeur Jürg Lauber, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, et l'avons chaleureusement remercié d'avoir accepté d'assumer la fonction de secrétaire général désigné de la XXXIV^e Conférence internationale.

Conformément aux articles 15.1 et 18.4 des Statuts du Mouvement et aux articles 5 et 23-25 de son Règlement, la Commission permanente a pris la



Dans ce numéro

Le mot de la présidente 1

Merci pour vos contributions en 2022 2

En route vers la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués en 2024

Le temps d'élaborer l'ordre du jour de la Conférence internationale et du Conseil des Délégués 3

Annonce importante : Assemblée générale extraordinaire de la FICR en 2023 4

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

Renforcer la capacité du Mouvement à protéger les données personnelles ... 5

Créer une dynamique en vue d'éradiquer les armes nucléaires 6

Consultez le blog et la plateforme de suivi 6

La parole aux membres de la Commission permanente

Un entretien avec Dr Hilal Al-Sayer 7

Opinion

Trois points de repère pour s'orienter dans un monde incertain par Hugo Slim 9

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : <https://standcom.ch/meetings-and-decisions/>

Standing Commission of the Red Cross and Red Crescent
19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse
E-mail: standingcommission@standcom.ch
Site web: www.standcom.ch

décision de ne pas convoquer de Conseil des Délégués après l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération internationale, prévue le 11 décembre 2023.

La Commission permanente, en sa qualité d'organe mandataire de la Conférence internationale, s'efforce de faire en sorte que les réunions statutaires offrent un espace constructif et que tous les membres – tant les composantes du Mouvement que les États parties aux Conventions de Genève – travaillent ensemble aux mesures à prendre pour alléger les souffrances humaines, protéger la vie et la santé et défendre la dignité humaine, en particulier pendant les conflits armés et autres situations d'urgence.

Le thème proposé pour la XXXIV^e Conférence internationale est **«Gérer l'incertitude – renforcer l'humanité»**, avec trois piliers essentiels : **promouvoir une culture du respect du droit international humanitaire; faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèles à nos Principes fondamentaux; et favoriser une action locale durable.**

Nous avons reçu vos commentaires sur la note de synthèse. Des réunions en ligne ont été organisées avec les missions diplomatiques à Genève et les Sociétés nationales au cours des premiers mois de cette année, et un processus de consultation et d'engagement a été mis en place pour les mois à venir afin que l'ordre du jour et les engagements proposés répondent aux défis humanitaires auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

J'encourage tous les membres de la Conférence internationale, tant les Sociétés nationales que les États parties aux Conventions de Genève, à entretenir un dialogue actif dans leurs pays respectifs et à contribuer ainsi à la

préparation de ce forum unique, qui doit garantir l'existence d'un espace humanitaire neutre.

Enfin, je tiens à vous rappeler la nécessité de mettre en œuvre les résolutions de la précédente Conférence internationale, d'en assurer le suivi, et de faire rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des résolutions du Conseil des Délégués de 2022.

Je ne voudrais pas terminer cette lettre sans remercier celles et ceux qui ont aimablement enrichi de leurs articles cette édition du Bulletin. Je remercie tout particulièrement M. Hugo Slim pour sa remarquable contribution à ce numéro avec son article d'opinion.

Par ailleurs, je réitère ma demande à tous les membres de la Conférence internationale de participer activement aux différentes phases de consultation et de faire part de leurs suggestions et préoccupations au comité organisateur ou à la Commission permanente.

Vous remerciant par avance de votre collaboration et de votre dévouement à la réussite des réunions statutaires, je vous adresse, chères amies, chers amis, mes meilleurs vœux pour les mois à venir et mes salutations les plus cordiales,

Perceval Bahé

Merci pour vos contributions en 2022

Le budget de la Commission permanente est l'aboutissement d'un effort collaboratif : il est financé conjointement par la Fédération internationale, le CICR et les Sociétés nationales, à raison d'un tiers chacun, conformément au principe d'équité adopté par le Conseil des Délégués en 2007. Tout en étant consciente des efforts financiers et opérationnels que l'ensemble des composantes du Mouvement doivent consentir pour répondre aux immenses besoins auxquelles elles sont confrontées, la Commission permanente demeure résolue à accomplir sa mission.

Les membres de la Commission permanente remercient sincèrement les Sociétés nationales pour leurs contributions volontaires et expriment leur profonde reconnaissance à celles qui ont répondu rapidement à l'appel à contributions lancé en mai afin de soutenir leurs travaux. Nous savons également gré à la Fédération internationale, au CICR ainsi qu'aux 54 Sociétés nationales ci-après de leurs généreuses

contributions à notre budget 2022. Nous espérons que d'autres Sociétés nationales viendront elles aussi soutenir notre effort collectif pour améliorer le sort des communautés que nous servons.

Les Sociétés nationales des pays énumérés ci-dessous ont contribué au budget 2022 :

Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Dominique, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Honduras, Îles Cook, Irak, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Libéria, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Qatar, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Thaïlande, Tonga, Türkiye.

En route vers la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024

Le temps d'élaborer l'ordre du jour de la Conférence internationale et du Conseil des Délégués

La Commission permanente a le plaisir d'annoncer que les présentations des thèmes proposés pour l'ordre du jour de la XXXIV^e Conférence internationale, ainsi que du Conseil des Délégués de 2024, seront envoyées aux membres par e-mail et publiées sur les pages web de la [Conférence](#) et du [Conseil](#). Ces documents offrent un premier aperçu des thèmes proposés pour les deux réunions statutaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, correspondant à des aspects essentiels du travail du Mouvement qui appellent une action et ont un impact considérable sur la vie des personnes et des communautés sur le terrain.

Présentation des thèmes proposés pour l'ordre du jour de la XXXIV^e Conférence internationale

Les trois piliers thématiques suivants sont proposés pour la XXXIV^e Conférence internationale, qui aura pour thème **Gérer l'incertitude – Renforcer l'humanité** (comme indiqué dans la [note de synthèse](#) de la réunion).

1. Promouvoir une culture de respect du droit international humanitaire (DIH) à travers le monde :

dans un environnement international difficile, les membres de la Conférence réaffirmeront la pertinence du DIH en tant que cadre protégeant les personnes touchées par des conflits armés, ainsi que l'engagement à promouvoir une culture de respect de ce droit dans le monde. Deux résolutions sont en cours d'élaboration et plusieurs thèmes prioritaires sont envisagés pour les séances plénières et les manifestations parallèles.

2. Faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèles à nos Principes fondamentaux :

pour répondre efficacement aux nombreuses crises complexes et multidimensionnelles qui touchent la planète, les Principes fondamentaux du Mouvement seront réaffirmés dans l'optique de l'engagement à respecter une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante et à assurer l'accès des populations à la protection et aux services humanitaires. Sont envisagées deux résolutions ainsi que des discussions approfondies sur les défis humanitaires actuels, tels que l'impact du changement climatique, le droit relatif aux catastrophes ou encore le financement de l'action visant à anticiper les crises et à y répondre.

3. Favoriser une action locale durable : les avantages d'encourager la décentralisation de l'action humanitaire et le leadership humanitaire au niveau local seront soulignés.

ANNONCE IMPORTANTE

Session extraordinaire de l'Assemblée générale de la Fédération internationale en 2023

La Commission permanente a pris note de la décision de la Fédération de convoquer une Assemblée générale en session extraordinaire le 11 décembre 2023. En application des articles 15.1 et 18.4 des Statuts du Mouvement, ainsi que des règles 5 et 23-25 du Règlement du Mouvement, la Commission permanente a décidé de ne pas réunir le Conseil des Délégués à cette occasion.

Une résolution sera soumise et des débats mettront en évidence l'impact de l'augmentation des investissements internationaux et nationaux dans les capacités locales et nationales, notamment dans l'objectif de renforcer le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales dans le domaine humanitaire.

Il est proposé d'inscrire ces thèmes et d'autres encore à l'ordre du jour de la XXXIV^e Conférence internationale et de les traiter dans le cadre d'une résolution, d'une séance plénière, d'une manifestation parallèle ou d'un engagement.

Présentation des thèmes proposés pour l'ordre du jour du Conseil des Délégués

L'ordre du jour du Conseil des Délégués de 2024 est en cours d'élaboration et des thèmes ont été identifiés dans des domaines où des résolutions, des discussions ou des rapports intérimaires sont jugés nécessaires.

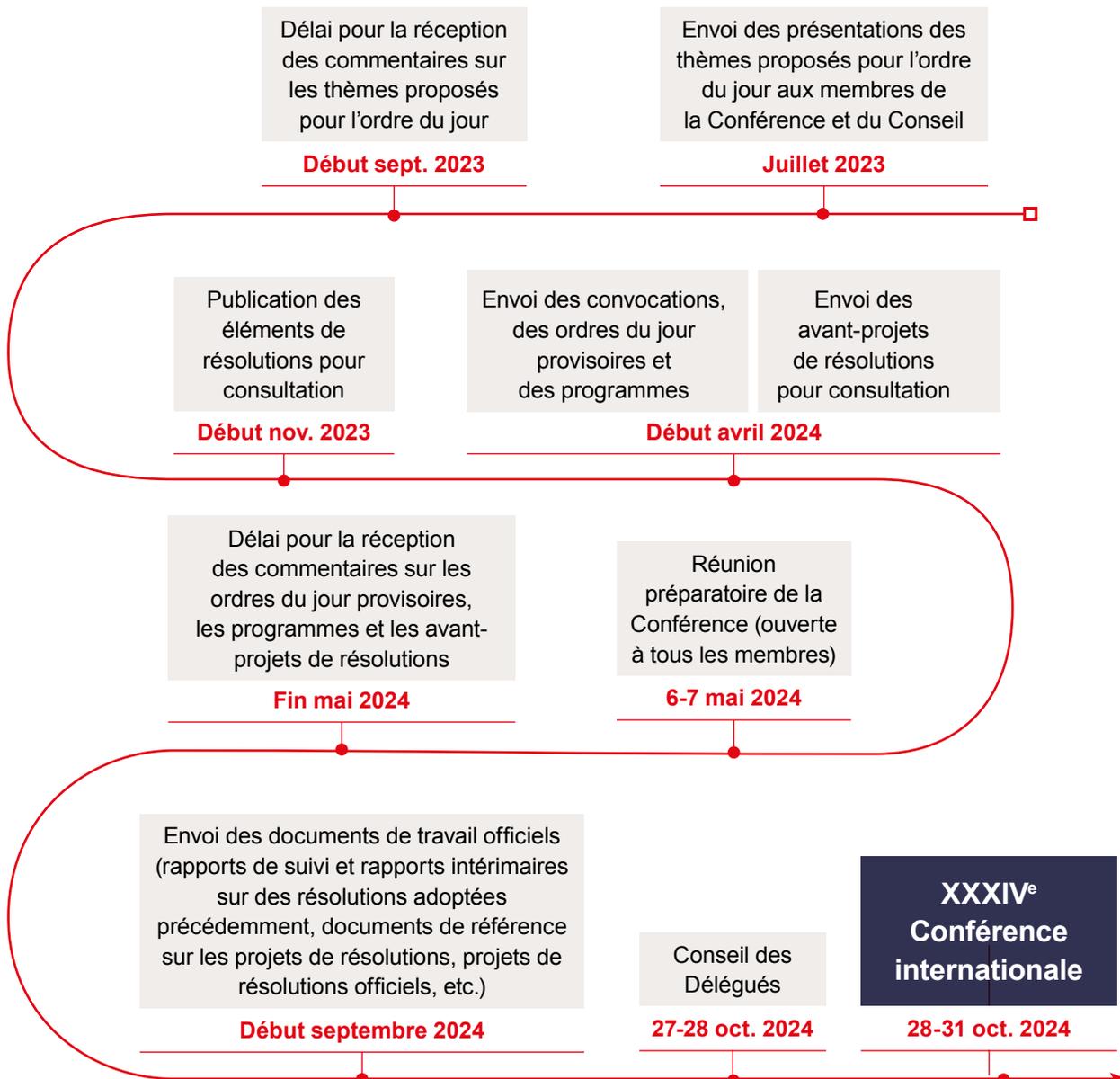
Pour en savoir plus, veuillez vous référer aux présentations des thèmes proposés pour l'ordre du jour respectivement de la Conférence et du Conseil.

Consultations

Nous vous invitons à nous faire part de votre avis et de vos idées sur les thèmes proposés pour l'ordre du jour. Votre expertise et vos points de vue sont essentiels pour faire en sorte que les réunions statutaires traitent des questions les plus pressantes et atteignent bien leurs objectifs.

Vous aurez en outre de multiples autres occasions de vous exprimer sur les ordres du jour, résolutions et programmes proposés pour les réunions. Il est important que ces dernières reflètent les réalités humanitaires sur le terrain pour que leurs résultats permettent une action humanitaire plus efficace. Dans la ligne de la demande formulée dans le mot de la présidente ci-dessus, nous vous encourageons vivement à participer activement aux différentes étapes de consultation en nous faisant part de vos réflexions, suggestions et préoccupations. Nous vous remercions par avance de votre participation et de votre engagement à faire de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024 des événements marquants ayant un impact réel.

Calendrier envisagé pour les consultations



Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

En 2019, la XXXIII^e Conférence internationale a adopté [huit résolutions](#), auxquelles sont venus s'ajouter [151 engagements](#) pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté [12 résolutions](#) en 2019 et [13 résolutions](#) en 2022. Les résolutions et les engagements sont autant d'appels en faveur d'une action humanitaire qui change la donne. Cette section met en lumière certains des progrès accomplis.

Renforcer la capacité du Mouvement à protéger les données personnelles

Début 2022, des données personnelles qui avaient été confiées au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) ont été piratées à la suite d'une cyberopération sans précédent. Cette violation a incité le Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) à adopter, en juin de la même année, une résolution sur la [protection des données humanitaires](#).

Prenant appui sur les engagements conjoints pris au titre de ce texte et de résolutions antérieures – telles que la résolution 4 adoptée par la XXXIII^e Conférence internationale et intitulée « Rétablir les liens familiaux tout en respectant la vie privée, y compris en ce qui concerne la protection des données personnelles » –, le CICR a pris un certain nombre de mesures pour renforcer la protection des données humanitaires, en particulier au sein du Mouvement.

Il a notamment mis en place deux programmes dans le domaine de la sécurité numérique et de la cybersécurité : l'un axé sur la formation à la protection des données, avec l'[Université de Maastricht](#), et l'autre centré sur la recherche, avec l'[Université de Cambridge](#). En avril 2023, le [programme de formation et de certification](#) avait été mené à bien huit fois sur quatre continents, au bénéfice de plus de 230 professionnels de l'humanitaire, dont une centaine de participants parrainés par des Sociétés nationales.

Le CICR a également publié une déclaration à l'intention du Groupe de travail à composition non limitée de l'ONU sur la sécurité du numérique et de son utilisation, dans laquelle il soulignait la nécessité de mieux protéger les organisations humanitaires contre les menaces numériques et [appelait les États](#) à réaffirmer que les organisations humanitaires, leur personnel et les données humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible, que ce soit dans le monde physique ou dans le monde numérique. L'institution est déterminée à poursuivre sur cette voie jusqu'à ce que des cadres juridiques et politiques appropriés aient été mis en place à cet effet.

Le CICR recherche par ailleurs des solutions techniques permettant de renforcer la protection des organisations humanitaires et de leurs données contre les attaques. Comme l'y a encouragé le Conseil des Délégués de 2022, il s'intéresse à la numérisation des emblèmes de la croix rouge, du croissant rouge et du cristal rouge et a par exemple publié avec la Croix-Rouge australienne, en novembre 2022, un rapport sur le sujet intitulé [Digitalizing the Red Cross, Red Crescent and Red Crystal Emblems: Benefits, Risks, and Possible Solutions](#). Depuis, le CICR a engagé des consultations sur un emblème numérique au sein du Mouvement en collaboration avec la Croix-Rouge australienne, ainsi qu'avec divers États et d'autres parties prenantes. Il continue en parallèle de perfectionner des solutions techniques possibles pour un emblème numérique.

Informations complémentaires
ICRC : dpo@icrc.org

Créer une dynamique en vue d'éradiquer les armes nucléaires

Depuis que la Croix-Rouge japonaise et le CICR ont été les témoins directs des conséquences humanitaires catastrophiques du bombardement atomique d'Hiroshima en 1945, le Mouvement n'a cessé d'œuvrer à l'interdiction et à l'élimination des armes nucléaires. Ces efforts ont été couronnés par l'adoption du [Traité sur l'interdiction des armes nucléaires](#) en 2017 et par son entrée en vigueur en 2021. Dans le même temps, le risque que ces armes soient à nouveau utilisées a augmenté de façon inquiétante, du fait de tensions croissantes entre divers États détenteurs d'armes nucléaires, de menaces de recours à ces armes, de la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires, et de l'élargissement du rôle de ces armes dans les doctrines militaires.

Le Plan d'action 2022-2027 pour la non-utilisation, l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires (résolution [CD/22/R7](#) du Conseil des Délégués) dote les Sociétés nationales d'une stratégie et d'outils novateurs pour faire face aux risques et créer une dynamique en vue d'éradiquer les armes nucléaires. Ce plan s'inspire des efforts déployés de longue date par le Mouvement pour placer au centre du débat sur les armes nucléaires les conséquences catastrophiques qu'elles entraînent sur le plan humanitaire, les règles et principes du droit international humanitaire ainsi que les intérêts de l'humanité. Il vise à promouvoir l'adhésion des États au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, à attirer l'attention sur les conséquences humanitaires désastreuses qui résulteraient de leur emploi et sur le manque de capacités pour déployer une réponse humanitaire adéquate, et à promouvoir l'adoption de mesures permettant de réduire le risque que ces armes soient utilisées. Un Groupe d'appui du

Mouvement, composé d'une quarantaine de Sociétés nationales, a été chargé de coordonner l'application de ce plan. Dans les premiers stades de la mise en œuvre, il s'est agi avant tout de trouver des moyens nouveaux pour permettre aux Sociétés nationales d'engager le dialogue sur les armes nucléaires avec leurs gouvernements respectifs. Parmi ces moyens figurent notamment un sondage destiné à recueillir des informations auprès des gouvernements sur leur capacité à déployer une action humanitaire en cas d'explosion d'une arme nucléaire sur leur territoire, ainsi que l'élaboration de stratégies concrètes pour échanger avec les gouvernements et le public sur les armes nucléaires dans une perspective de genre, par exemple en faisant en sorte que la question des armes nucléaires soit incluse dans les plans d'action nationaux sur [les femmes, la paix et la sécurité](#).



Par **Dr Richard Lennane**

*Conseiller politique, Unité
armes et conduite des
hostilités, CICR*

rlennane@icrc.org

Pour en savoir plus :

- [Page web du CICR sur les armes nucléaires](#)
- [Créer une dynamique pour éliminer les armes nucléaires](#)

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre des résolutions et des engagements : consultez le blog et la plateforme de suivi

Aimeriez-vous mieux comprendre les résolutions adoptées à la XXXIII^e Conférence internationale et lors des sessions de 2019 et 2022 du Conseil des Délégués ?

Le [blog](#) hébergé sur le [site web des réunions statutaires](#) est une ressource très utile pour se tenir au courant des progrès accomplis au regard des résolutions. Nous vous encourageons à l'explorer.

Les membres de la Conférence sont par ailleurs invités à rendre compte des actions qu'ils ont entreprises pour mettre en œuvre les résolutions et les engagements sur la [plateforme de suivi](#) de la XXXIII^e Conférence internationale. Tous leurs rapports sont publiés sur cette plateforme.

La parole aux membres de la Commission permanente

Entretien avec Hilal Al-Sayer

Pendant de nombreuses années, le Dr Al-Sayer a travaillé comme volontaire au sein du Croissant-Rouge du Koweït, dont il est l'actuel Président. Il a été élu membre de la Commission permanente à la XXXIII^e Conférence internationale, en décembre 2019.

M. Al-Sayer est médecin et chirurgien généraliste de profession. Il a exercé les fonctions de ministre de la santé du Koweït.



Le mandat actuel de la Commission permanente prendra fin à la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui aura lieu en novembre 2024. Quels sont, selon vous, les deux principaux défis auxquels le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit faire face avant cette échéance ?

En tant que Président du Croissant-Rouge du Koweït depuis 2014 et volontaire pendant de très nombreuses années, j'ai la chance de travailler aux côtés de nombreuses personnes dévouées qui s'emploient à soulager les souffrances humaines et promouvoir les valeurs humanitaires. Au fil des ans, les Sociétés nationales, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et les communautés ont dû faire face à plusieurs défis qui ont éprouvé leur résilience et leur détermination. Tout laisse à croire que nous aurons à en affronter bien d'autres, dont deux en particulier qui jouent un rôle essentiel dans notre travail humanitaire et que le Mouvement devra relever dans les prochaines années.

Le premier défi est la multiplication et l'aggravation des catastrophes naturelles. Le changement climatique entraîne des événements climatiques de plus en plus fréquents et extrêmes qui, à leur tour, provoquent des inondations, des sécheresses, des incendies et des ouragans dévastateurs. Ces catastrophes ont des effets de plus en plus délétères sur les communautés du monde entier et aggravent les vulnérabilités et les besoins, en particulier pour ceux qui se trouvent déjà dans une position précaire en raison de la pauvreté, des conflits ou des déplacements. Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, non seulement pour répondre à ces catastrophes mais également pour soutenir les activités de relèvement des communautés affectées. Il doit aussi s'attaquer aux causes profondes des crises afin de réduire le besoin d'intervention humanitaire, et continuer de faire de la protection et de la promotion des droits de l'homme ainsi que de la dignité des personnes affectées par ces tragédies, une priorité.

Afin de relever ce défi, nous allons devoir renforcer nos capacités d'intervention face aux catastrophes et contribuer à créer davantage de communautés résilientes. Il faudra pour cela investir de manière significative dans la formation afin de parvenir à un niveau de compétences et de connaissances suffisamment élevé pour appuyer une action humanitaire efficace, et dans les ressources et les partenariats avec d'autres organisations et États. Nous devons également mettre l'accent sur la préparation afin de repérer et d'atténuer les risques posés par les catastrophes naturelles. Il s'agira notamment de renforcer nos mécanismes de planification, de programmation et de prises de décision, et de promouvoir des solutions durables qui visent à réduire les effets du changement climatique tout en respectant les normes d'intégrité et de transparence les plus élevées.

Le second défi le plus important auquel nous devons faire face est la nécessité d'améliorer notre travail de coopération et de promotion au nom des communautés vulnérables, et d'intensifier nos activités de sensibilisation autour des sept Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Renforcer la coopération avec les communautés locales, les organisations de la société civile et les États, et établir des partenariats solides vont nous permettre de mieux faire entendre les voix des communautés vulnérables et de faciliter leur participation aux prises de décision. Nous devons aussi intensifier nos activités de sensibilisation en utilisant notre influence et nos réseaux pour mettre en avant des politiques et des pratiques visant à promouvoir les Principes fondamentaux qui fournissent un cadre d'action humanitaire et aident à s'assurer que notre travail est guidé par des valeurs humanitaires essentielles.

Comment pouvons-nous davantage mettre en avant les principes et les valeurs humanitaires sur lesquels notre Mouvement est fondé ?

Là encore, nous allons devoir investir dans la formation et le renforcement des capacités de nos collaborateurs et volontaires afin qu'ils disposent des compétences et des connaissances requises pour promouvoir les valeurs du Mouvement et travailler efficacement avec les communautés locales. Nous devons également mettre en place des approches novatrices en matière de communication et de sensibilisation par le biais des médias sociaux, des outils numériques et d'autres plateformes afin de toucher de nouvelles audiences et d'alerter l'opinion publique sur les besoins des communautés vulnérables.

Enfin, nous devons souligner combien il est important de documenter et d'archiver soigneusement les conclusions des principales conférences et réunions de notre Mouvement. Il est de notre responsabilité de trouver des moyens novateurs de préserver nos archives historiques car c'est grâce à elles que les générations futures pourront apprendre de nos succès et défis, et que notre Mouvement restera à l'écoute des besoins évolutifs des communautés auxquelles il vient en aide.

Pour conclure, les défis que le Mouvement de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge devra relever au cours des prochaines années sont multiples et complexes. Ils vont des réponses aux catastrophes naturelles au traitement des urgences sanitaires, en passant par la promotion des droits des communautés vulnérables et la promotion de nos principes fondateurs. En travaillant ensemble et en tirant le meilleur parti de notre force collective, nous pouvons relever ces défis et continuer de faire la différence dans la vie de millions de personnes dans le monde.



Opinion

Trois points de repère pour s'orienter dans un monde incertain

En tant qu'humanitaire, nous vivons aujourd'hui une époque captivante, dans un monde où non pas un mais plusieurs dangers menacent notre existence.

Si les personnes qui travaillent à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge trouvent leur motivation dans l'urgence et le désir de protéger toute vie humaine, c'est effectivement le bon moment de faire partie du Mouvement car nous nous trouvons face à une situation de crise mondiale imminente. Aucun pays ni aucune société nationale ne seront épargnés par les catastrophes liées au changement climatique qui s'annoncent et entraîneront dans leur sillage la menace de nouveaux conflits et de pandémies.

La Commission permanente a raison de reconnaître que l'incertitude fait partie de notre réalité opérationnelle. Mais nous ne devons jamais la laisser nous paralyser. Le Mouvement doit, au contraire, embrasser cette incertitude et travailler résolument à ses côtés.

Quels sont alors les points de repère les plus fiables que nous pouvons utiliser pour nous orienter dans ce monde incertain, alors que nous planifions nos opérations et répondons aux besoins des populations ? En voici trois qui, à mon avis, peuvent nous aider à trouver la bonne voie.

1. Tout n'est pas incertain

Nous pouvons commencer par reconnaître que tout n'est pas incertain. Dans un monde en « polycrise », quatre faits essentiels nous apparaissent clairement.

- Le changement climatique est déjà à l'origine d'un nouvel environnement dangereux partout dans le monde et va aller en s'empirant. Cependant, grâce aux prédictions très précises des scientifiques sur les conséquences du changement climatique et à l'excellent [Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le climat](#) de la Fédération internationale, qui montre la voie à suivre, les sociétés nationales disposent d'outils efficaces pour préparer et planifier leur travail. L'aide humanitaire en temps de crise climatique devra être continue et implique la mise en œuvre rapide de nouveaux programmes portant sur l'aide anticipée, la réponse aux vagues de chaleur et aux feux de forêt, l'adaptation, la réinstallation et plus encore. L'action humanitaire est en constante évolution et il revient à cette génération de l'adapter aux défis de la crise climatique.
- Le militarisme et les grandes luttes de pouvoir sont sans aucun doute à la hausse et plusieurs foyers de tensions géopolitiques pourraient déclencher une nouvelle guerre mondiale. Face à cette urgence, il revient au CICR et aux

Sociétés nationales d'insister auprès de toutes les grandes puissances sur l'importance du DIH et d'établir ensemble de nouvelles normes humanitaires. Il s'agit là d'un point essentiel, à l'heure où les États diversifient leurs arsenaux nucléaires, renforcent leurs capacités dans l'espace extra-atmosphérique et l'espace numérique, et mettent au point de nouvelles armes basées sur l'intelligence artificielle (IA). Celle-ci atteint par ailleurs de tels niveaux de sophistication que même ses inventeurs ne peuvent prévoir les changements qu'elle va entraîner.

- En termes géopolitiques, le monde se divise de nouveau en différents blocs. La désolidarisation et le désengagement face aux risques sont les principales politiques en vigueur dans cette nouvelle lutte entre grandes puissances. Alors que les États se réorganisent en blocs, le Mouvement doit rester uni pour préserver la coopération humanitaire et l'amitié entre les pays, et renforcer la notion d'humanité dans chaque système politique.
- Nous savons pertinemment que le risque de nouvelles pandémies chez les êtres humains et dans la nature reste élevé. Les Sociétés nationales doivent garder en tête les leçons tirées de la pandémie de Covid-19, même si

l'intensification des catastrophes liées au climat est actuellement au cœur de leurs préoccupations.

Cette première direction nous mène vers une meilleure compréhension du monde qui nous entoure et dans lequel nous devons œuvrer.

2. Le savoir-faire humanitaire reste d'actualité

Le deuxième point de repère nous fournit une orientation pratique. Il met en avant le fait que notre savoir-faire et les actions que nous menons déjà sont autant de confirmations que nous allons dans la bonne direction.

L'aide humanitaire à l'heure de l'urgence climatique peut s'appuyer sur le travail essentiel déjà fourni dans le domaine de la réduction des risques liés aux catastrophes et du droit applicable aux catastrophes. Le moment est venu d'intensifier leur application partout dans le monde. En parallèle, le Mouvement doit mettre en place de nouvelles compétences en matière d'adaptation au changement climatique et se conformer à la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires approuvée lors du Conseil des Délégués de 2022 ([Résolution 1](#)).

Toutes nos connaissances en matière d'évaluation, de protection, de protection sociale, de paiements numériques, d'eau et d'assainissement, de recherches de personnes disparues, de soins de santé universels et de résilience, entre autres, nous seront également utiles en cas d'urgence climatique, de nouveaux conflits ou de pandémies. Nous pouvons garder en tête ces certitudes opérationnelles et les améliorer ou les enrichir au fur et à mesure.

Notre expérience de l'aide humanitaire gérée à l'échelle locale est également essentielle pour relever les défis qui nous attendent. Les agences internationales ne pourront pas répondre à tous les besoins ou n'y seront pas autorisées, et représenteront souvent l'option la plus chère. Le Mouvement doit faire son possible pour renforcer les capacités humanitaires aux niveaux national et local et favoriser ce système de réponse dans les années à venir. Dans le cas contraire, il nous sera impossible de créer des sociétés résilientes.

3. Les convictions personnelles comptent

Le troisième point de repère du Mouvement concerne ses principes. Un objectif moral clair et des convictions personnelles restent les meilleurs guides en temps d'incertitude. Même si nous ne savons pas exactement ce qui peut se produire, l'engagement du Mouvement à respecter les principes fondamentaux signifie qu'il sait exactement ce qu'il veut faire en toute situation.

Ce que le Mouvement veut, c'est renforcer l'humanité au titre de principe universel et travailler de façon impartiale, neutre, indépendante et volontaire, dans un véritable esprit d'équipe afin de protéger la vie et la santé des populations, dans le respect de la personne humaine. Cela donne à chaque employé ou volontaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge une certitude morale et une capacité opérationnelle d'envergure qui l'aidera à surmonter les incertitudes du quotidien.

Par **Hugo Slim**

Hugo Slim est directeur de recherche à Las Casas Institute of Social Justice at Blackfriars Hall de l'Université d'Oxford, où il mène un projet de recherche et de sensibilisation sur l'éthique et la pratique de l'aide humanitaire en situation d'urgence climatique. Il a travaillé comme conseiller international auprès de la Croix-Rouge britannique et comme responsable des politiques et de la diplomatie humanitaire au CICR.

[Dr Hugo Slim - Blackfriars Hall \(ox.ac.uk\)](mailto:H.Slim@blackfriars.ox.ac.uk)
www.bfriars.ox.ac.uk

